

# Centre d'entretien des routes nationales et cantonales, centre de gendarmerie mobile

Rennaz



# Sommaire

La solution d'un puzzle complexe – Pascal Broulis	4
Entretien et agrandissement – Stefano Coraducci	5
Le concours d'architecture est un bien culturel – Emmanuel Ventura	6
Activités de SIERA	8
La DGMR sur le site de Rennaz	9
La gendarmerie - Police secours	10
Vue extérieure	12
Architecture	14
Rationalité constructive	18
Aménagement paysager	20
Mandataires	22
Le jury	23

ÉDITEUR – ÉTAT DE VAUD, MAI 2022

DFIRE – DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DES RELATIONS EXTÉRIEURES

DGIP – DIRECTION GÉNÉRALE DES IMMEUBLES ET DU PATRIMOINE

DAI – DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DE L'INGÉNIERIE

VISUALISATIONS ARCHITECTURALES – 3DM, BIENNE

GRAPHISME – TRIVIALMASS.COM

IMPRESSION – IMPRIMERIE VALLORBE SA

# **Centre d'entretien des routes nationales et cantonales, centre de gendarmerie mobile**

Rennaz

# La solution d'un puzzle complexe

**C'est peu dire que le renouveau du Centre d'entretien des routes nationales et cantonales et du centre de gendarmerie mobile de Rennaz (de son petit nom CeRN&RC et CGM Rennaz) est attendu. L'essentiel des installations actuelles a été construit en 1970, quand le Canton comptait 512'000 habitants et 185'000 véhicules, contre 824'000 habitants et 550'000 véhicules aujourd'hui. Que l'endroit rende toujours ses indispensables prestations de sécurité et de mobilité est une prouesse, à mettre au crédit de tous ceux qui y travaillent. Mais la limite des adaptations est atteinte.**

Il est temps de passer au redéploiement. Le projet retenu, au terme de longues discussions entre plusieurs services cantonaux et la Confédération, est la solution d'un puzzle complexe. Il a non seulement fallu s'adapter à des besoins et des équipements qui ont profondément changés, mais prévoir encore de le faire sans interrompre un seul jour, ni même réduire, l'activité des services utilisateurs. Tout cela en n'abaissant aucun standard, en respectant les critères de durabilité, en prévoyant une exemplaire efficacité énergétique. En favorisant encore autant que possible l'usage du bois, et en mutualisant au mieux les locaux pour rationaliser leur exploitation.

Le résultat est à saluer. Totalisant un peu plus de 10'000 m<sup>2</sup> de surface de plancher, les nouveaux locaux promettent une fonctionnalité maximale tout en recyclant judicieusement deux anciens bâtiments. Les implantations sont soigneusement choisies, notamment en fonction des contraintes du bruit de l'autoroute. Toute industrielle qu'elle soit, l'architecture n'omet pas de faire un clin d'œil aux sommets environnants, et un soin particulier sera apporté à la végétalisation des abords.

Ensemble, Canton et Confédération se sont accordés sur une enveloppe de 49 millions de francs, montant conséquent dont le partage détaillé est encore en cours. La Confédération sera propriétaire des lieux, le Canton aura un droit d'usage de 50 ans. Graduellement mis en service, le nouveau CeRN&RC et CGM doit être pleinement opérationnel en 2027. En partenaires responsables, les collectivités publiques adaptent leurs infrastructures.

**PASCAL BROULIS**  
CONSEILLER D'ÉTAT, CHEF DU DFIRE

# Entretien et agrandissement du centre d'entretien de Rennaz

Lors de sa séance du 3 juillet 2019, le Conseil fédéral a décidé, dans le prolongement de la stratégie énergétique 2050, de réduire davantage les émissions de gaz à effet de serre de l'administration fédérale. Cette décision a donné lieu à l'adoption du paquet climat de l'administration fédérale qui comprend un volet ayant trait au parc des véhicules et au secteur du bâtiment. Plusieurs objectifs ont ainsi été fixés dont un stipulant que tous les bâtiments de l'administration fédérale se doivent d'être rénovés afin de respecter les valeurs limites de CO<sup>2</sup> par m<sup>2</sup> de surface de référence énergétique telles que définies dans la loi sur le CO<sup>2</sup>. Ce faisant, l'administration fédérale entend jouer un rôle de pilote en matière de réduction de gaz à effet de serre.

Depuis l'introduction de la RPT le 1<sup>er</sup> janvier 2008, l'Office fédéral des routes (OFROU) est propriétaire et responsable de l'exploitation et de l'entretien du réseau des routes nationales. A ce titre, il est également devenu propriétaire des centres d'entretien existants. Depuis cette date, l'exploitation continue d'être assurée par ces centres qui sont regroupés en unités territoriales. Le centre d'entretien de Rennaz fait partie de l'unité territoriale 2 (UT II) qui est devenue depuis lors une société publique dénommée SIERA.

L'OFROU alloue aux centres d'entretien les moyens requis pour exécuter les tâches qui leur sont confiées selon les standards qui sont en vigueur. Il rénove ou agrandit des bâtiments existants en fonction des besoins avérés.

Pour satisfaire les consignes du Conseil fédéral en matière de protection de l'environnement, l'OFROU, en collaboration avec le canton de Vaud, applique pour ce projet, comme pour l'ensemble des bâtiments qui doivent être assainis, les règles qui sont en vigueur en matière énergétique, tant en termes d'isolation que de production d'énergies renouvelables. Cette stratégie est valable également pour les véhicules. Ainsi, le centre d'entretien disposera de stations de recharge électrique. A moyen terme, une station d'hydrogène sera également installée.

Le centre de Rennaz est à la fois propriété de la Confédération et du canton. L'excellente collaboration entre l'OFROU et les autorités cantonales permet de faire réaliser ce projet, selon un accord signé par les partenaires, par la Direction de l'architecture et de l'ingénierie (DAI). Les surfaces et équipements à disposition seront partagés selon les besoins de chacun.

**STEFANO CORADUCCI**  
CHEF DE LA FILIALE D'ESTAVAYER-LE-LAC  
DIVISION INFRASTRUCTURE ROUTIÈRE OUEST  
OFROU



# Le concours d'architecture est un bien culturel

**Le concours d'architecture est un bien culturel. Il est le pilier de l'exemplarité architecturale. Il demande du temps aux architectes, de l'inventivité. Ils cherchent et explorent. Ils apportent de multiples propositions et diverses réponses à une question posée. C'est un magnifique outil à celui qui sait s'en servir.**

Dans le cadre de la transformation, de l'agrandissement et de l'assainissement du centre d'entretien des routes de Rennaz, un concours d'architecture et d'ingénierie a été lancé en 2002... puis gelé. En 2017, suite de la reprise des études et d'une redéfinition du programme, un second concours, SIA 144 celui-ci, a été lancé. Entouré par une architecte, un ingénieur et un spécialiste expérimenté, le jury a réuni un membre de la Direction générale de la mobilité et des routes, un membre de l'Office fédéral des routes et un membre de la direction de l'architecture et de l'ingénierie. Une somme de compétences et d'expériences. Parmi 11 propositions reçues, dans ses intimes convictions et avec une grande assiduité de lecture, le jury a attribué au groupement RENNARCHIN, piloté par le bureau d'architecture PAGE, les mandats d'études et de réalisation.

Dessiner un nouveau centre d'entretien des routes, proposer un système constructif bois combiné à une architecture climatique, penser développement durable, étaient les engagements demandés. Par de parfaites réponses aux questions, le groupement RENNARCHIN présente aujourd'hui un projet de grande qualité architecturale, constructive et fonctionnelle.

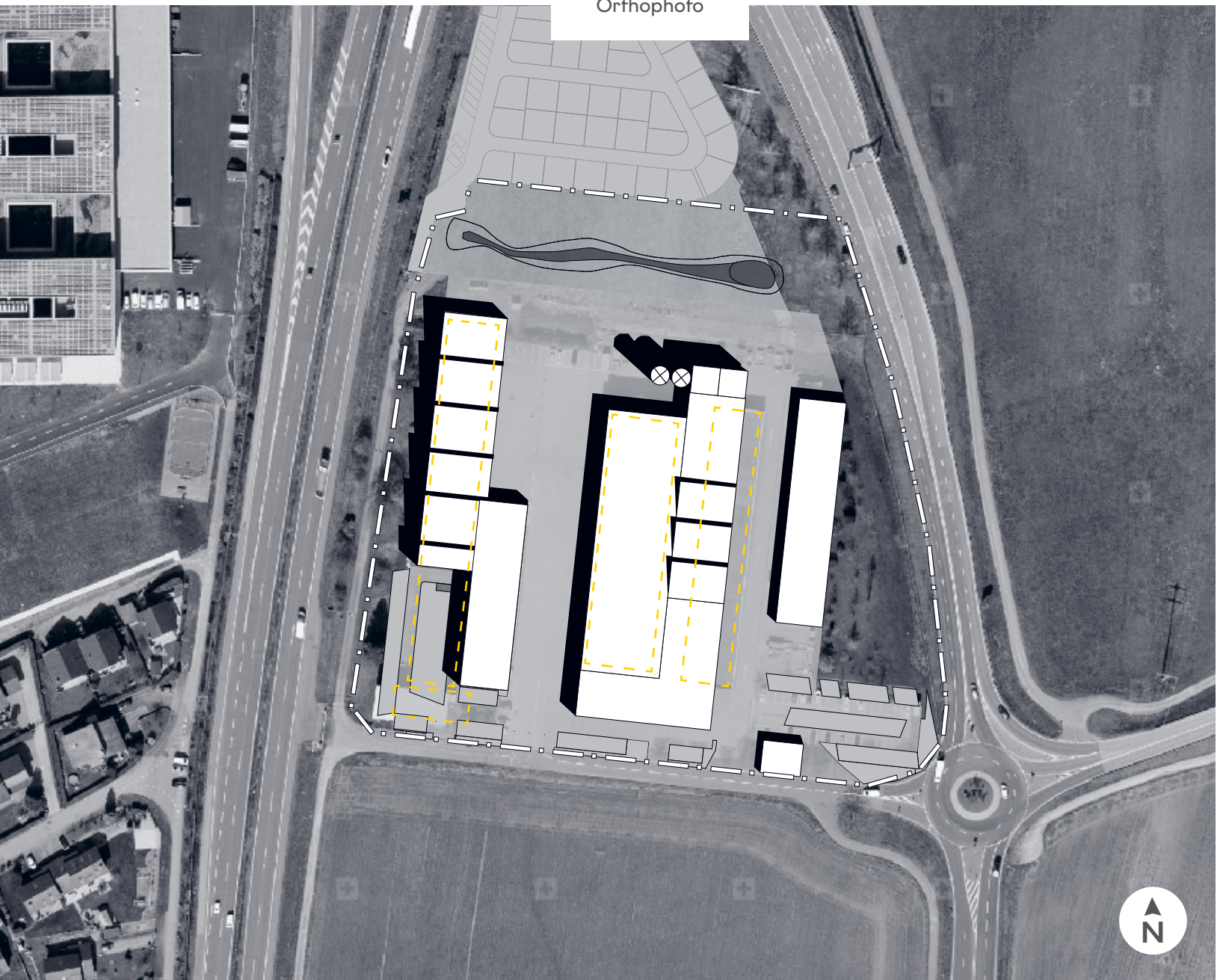
Le concours d'architecture est un bien culturel, une fois de plus!

**EMMANUEL VENTURA**

ARCHITECTE CANTONAL, PRÉSIDENT DU JURY, DFIRE-DGIP



Orthophoto



# Activités de SIERA

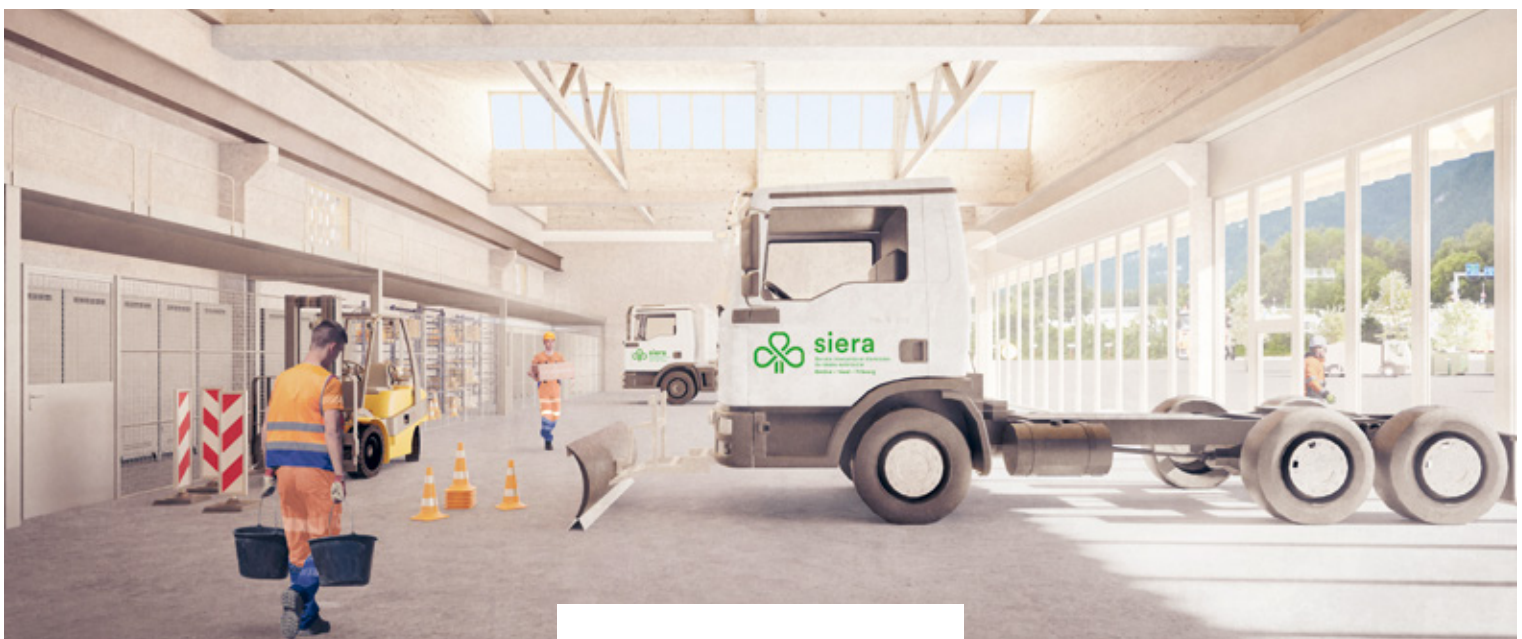
Créé le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le service intercantonal d'entretien du réseau autoroutier (SIERA) exploite et entretient les autoroutes des cantons de Genève, Vaud et Fribourg. Le centre de Rennaz est un des huit centres d'entretien placés sous la responsabilité du SIERA et s'inscrit dans l'entité organisationnelle Blécherette-Rennaz. Son secteur d'activité s'étend, pour l'autoroute N09, de la jonction de Chexbres jusqu'à la jonction de Bex et pour la N12 de l'échangeur de Vevey jusqu'à la jonction de Châtel-Saint-Denis, soit un total de 88 km.

Dix-sept collaborateurs composent l'équipe d'exploitation dont les tâches principales sont les travaux de déneigement et de lutte contre le verglas, l'entretien des surfaces vertes incluant le traitement des plantes invasives et les zones de biodiversité, le nettoyage des chaussées, des places de repos et de ravitaillement, le curage des canalisations et les inspections des ouvrages d'art. Ils assurent également un service d'interventions 24/24h tout au long de l'année afin de sécuriser le trafic lors d'accident, de nettoyer la chaussée et de remplacer les éléments endommagés tels que les glissières de sécurité. L'important trafic journalier moyen sur ces tronçons, plus de 70'000 véhicules par jour, impose que bon nombre de ces tâches se réalisent de nuit afin de gêner le moins possible les usagers, mais surtout d'assurer leur sécurité ainsi que celle des employés. De même, les nombreux grands travaux d'entretien de l'OFROU imposent le travail de nuit, notamment lors de la pose de la signalisation.

La construction du nouveau centre de Rennaz procurera un outil moderne, apte à fournir les moyens de répondre efficacement aux contraintes et défis futurs tout en répondant aux exigences toujours croissantes liées à l'augmentation du trafic. La prise en compte du développement de l'utilisation des énergies renouvelables en intégrant des bornes de recharges pour les véhicules électriques ainsi qu'à terme une station d'hydrogène, est également un élément très important de ce projet.

## SIERA

SERVICE INTERCANTONAL D'ENTRETIEN DU RÉSEAU AUTOROUTIER



Vue du garage de SIERA



# La DGMR sur le site de Rennaz

« Ces nouveaux locaux seront à l'image d'un service public qui se projette dans l'avenir, s'adapte aux besoins de la population et à la croissance de la mobilité, tout en restant attentif à la sécurité de chacun, qu'il soit usager de la route, collaboratrice ou collaborateur du Canton ».

Le site de Rennaz abrite les bureaux du voyer et des collaboratrices et collaborateurs administratifs de l'arrondissement Est de la division Entretien de la DGMR, le dépôt du secteur 2 des employé-e-s d'entretien des routes cantonales et un atelier mécanique du Centre cantonal d'entretien des véhicules (CCEV).

L'arrondissement Est gère les tâches administratives et le suivi technique et financier des travaux d'entretien des routes cantonales de l'Est. Il s'occupe également du suivi des projets routiers et des demandes d'autorisation CAMAC, en assurant un lien fort avec les Communes.

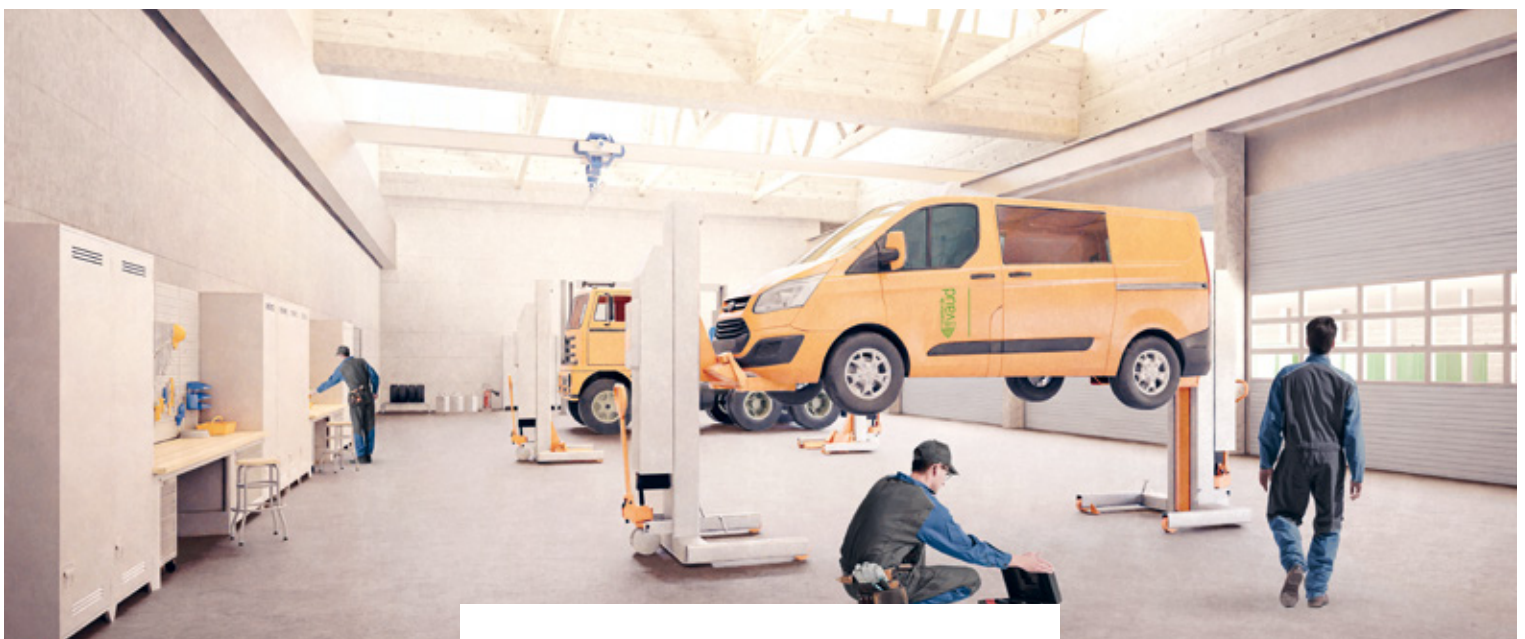
Les employé-e-s d'entretien du secteur 2 veillent quotidiennement au bon état des routes cantonales hors traversée de localité, afin de garantir la sécurité des usagers. Ils accomplissent de nombreuses tâches comme l'entretien des surfaces vertes (fauche, coupe et taille d'arbres, bucheronnage, gestion des espaces de biodiversité, lutte contre les plantes envahissantes), le service hivernal (dénivellement et salage, surveillance du réseau), les travaux de nettoyage (balayage de chaussée, curage des canalisations d'eau claire) et la réparation des dégâts causés par des accidents ou des intempéries.

Les collaborateurs de l'atelier mécanique du CCEV se chargent d'entretenir les véhicules légers et lourds, ainsi que le matériel d'exploitation de la DGMR, du SIERA, de la Direction générale de l'environnement (DGE) et de la Police cantonale.

Les nouveaux bâtiments permettront aux personnes travaillant sur le site de disposer de locaux adaptés à leurs besoins actuels et futurs et répondant à des fonctions multiples : bureaux, lieu de rassemblement du personnel, de stockage et d'entretien des outils et machines (débroussailleuses, taille-haies, faucheuses, etc.) ou de stationnement des véhicules (camions, camionnettes, etc.).

## DGMR

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA MOBILITÉ ET DES ROUTES



Vue des ateliers mécaniques de la DGMR

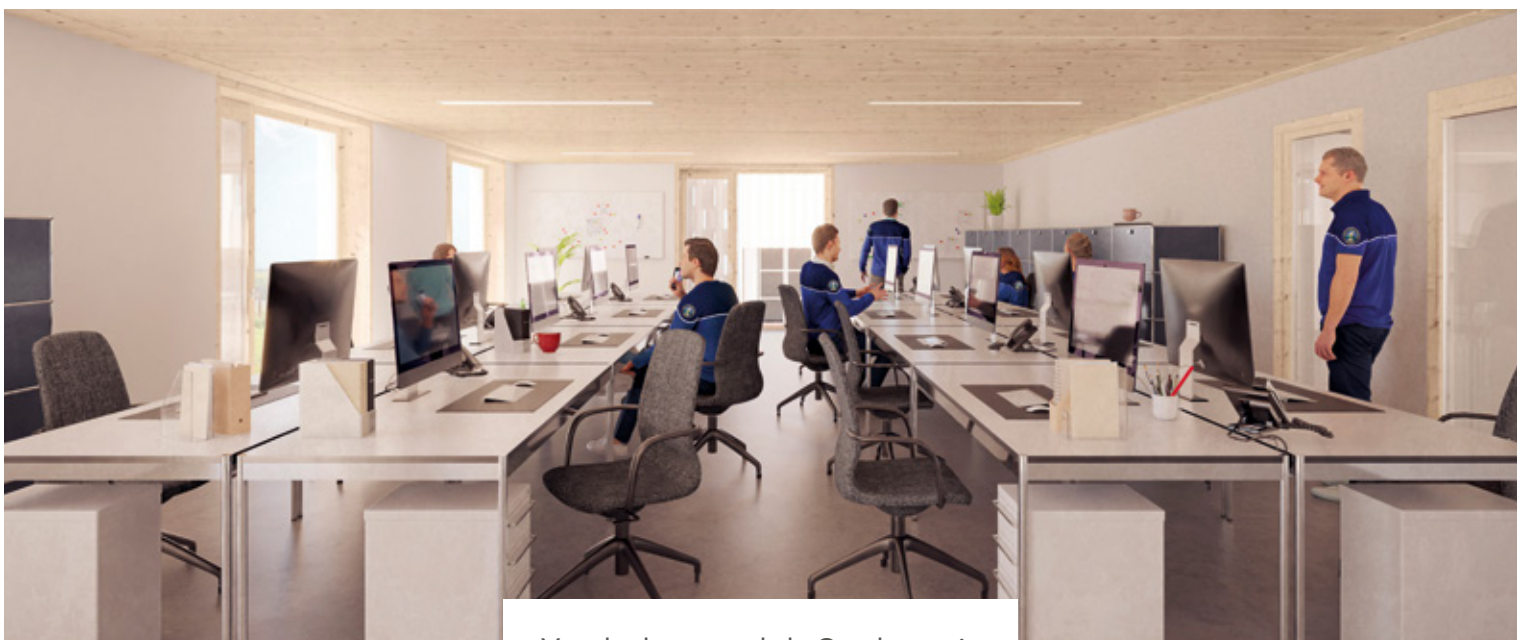
# La gendarmerie - Police secours

Créée en 1803, la gendarmerie vaudoise est un corps de police chargé de protéger les personnes et les biens sur l'ensemble du territoire vaudois, ainsi que d'y assurer l'ordre et la sécurité. Elle exerce également la police de la circulation, la police de la navigation, la police judiciaire et identifie les auteurs d'infractions afin de les déferer aux autorités. Forte de 700 membres, elle se compose de 6 entités : le centre opérations et planifications (COP), la cellule formation, les unités spéciales, la circulation, la gendarmerie territoriale et la gendarmerie mobile (GM). Cette dernière est forte d'environ 300 collaboratrices et collaborateurs et assure prioritairement les missions de police-secours (appels au 117). Organisée en 6 sections actives 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, elle est répartie dans quatre centres de gendarmerie mobile (CGM) : La Blécherette, Yverdon-les-Bains, Bursins et Rennaz. Les gendarmes de la GM agissent toute l'année, sur tous types de missions (judiciaire, circulation, ordre public) et œuvrent jour et nuit selon un tournus organisé sur six jours.

Les passages de patrouilles préventives et les actions proactives permettent à la gendarmerie mobile de maintenir une présence soutenue sur l'ensemble du territoire vaudois. En sa qualité de primo-intervenante, elle tient à apporter une réponse rapide et efficace aux nombreuses demandes qui arrivent au numéro d'urgence 117. Le personnel de la GM est préparé à toutes les éventualités et suit de nombreuses formations. Il n'est pas rare par exemple qu'ils se portent au secours d'un blessé, puis règlent la sécurité et le constat d'un accident avant de se rendre au domicile d'une personne âgée pour lui porter assistance. La gendarmerie mobile peut ainsi démontrer toute sa capacité à réagir avec célérité, à se réorganiser et à s'adapter à toutes circonstances, de manière professionnelle, tout en favorisant une action de proximité.

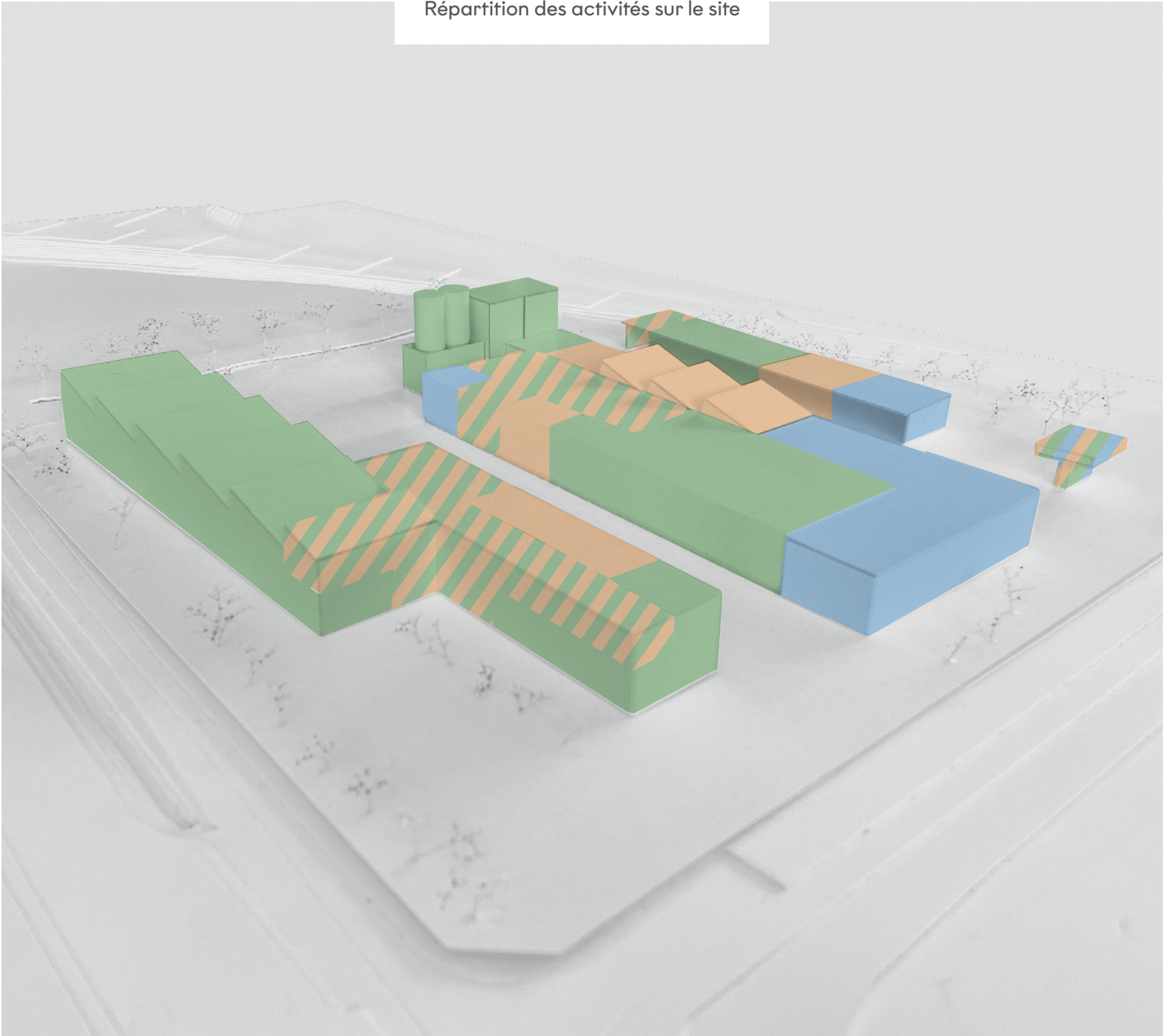
Le Centre de gendarmerie mobile de Rennaz offrira un outil de travail qui répondra pleinement aux besoins de la gendarmerie, et qui offrira la place et la souplesse nécessaire pour lui permettre de s'adapter à l'évolution des besoins à long terme.

## POLCANT POLICE CANTONALE VAUDOISE



Vue des bureaux de la Gendarmerie

Répartition des activités sur le site



■ SIERA (OFROU)

■ DGMR

■ POLCANT

■ Locaux communs



Vue extérieure









# Architecture

**« Cette volumétrie évoque les sommets entourant le site. Grâce à cette forme, symbolisant les crêtes des montagnes, ces nouveaux bâtiments seront clairement identifiables et se distingueront facilement des autres bâtiments commerciaux situés aux alentours de Villeneuve et Rennaz ».**

Le concept architectural a été, d'une part inspiré par le paysage avec ses formes caractéristiques, et d'autre part conditionné par les contraintes existantes du site telles que la proximité de l'autoroute, la présence de grands véhicules ainsi que la pluralité des affectations à organiser sur un site contenu.

Le nouveau CeRN&RC et CGM de Rennaz est implanté le long de l'autoroute A9, entre les communes de Rennaz et de Villeneuve, à proximité des zones industrielles et commerciales. Les montagnes et les sommets entourant le site représentent des importants points de repères dans un contexte plat et linéaire. Le projet requalifie les aménagements extérieurs en définissant des accès différents selon les utilisateurs du site et en intégrant un nouveau concept de circulation et de stationnement, basé sur les différentes contraintes fonctionnelles du centre.

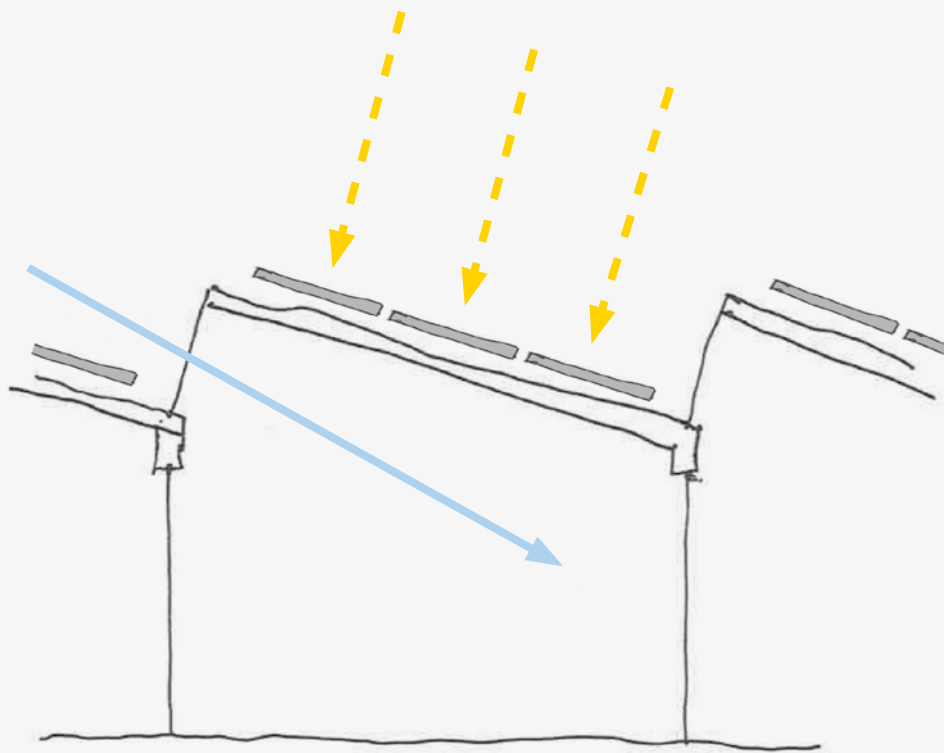
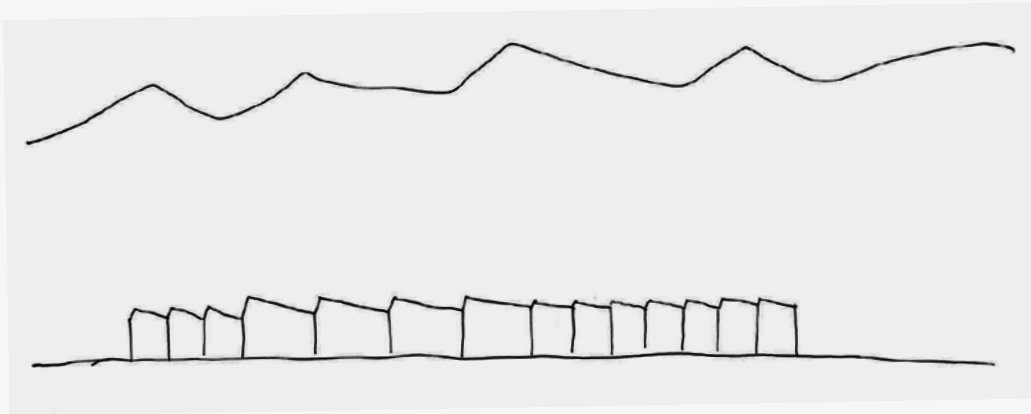
Les toitures des différents bâtiments ont été étudiées en relation avec les affectations qu'elles abritent : les volumes des bâtiments qui abritent les garages et les ateliers, ont des toitures équipées de sheds favorisant l'apport de lumière naturelle zénithale. A contrario, les volumes abritant des locaux administratifs sont couverts d'une toiture plate et végétalisée.

Le principe des toitures en sheds permet la ventilation et l'éclairage naturels des locaux tout en donnant une dynamique aux volumes de grande dimension. En complément, ce système permet la pose des panneaux photovoltaïques sur le côté fermé de la toiture, orienté plein Sud.

A l'ouest, un nouveau bâtiment remplacera l'existant, vétuste, avec des garages au rez-de-chaussée ne répondant plus aux exigences dimensionnelles des grands véhicules utilisés par l'OFROU pour le service hivernal. La proximité de l'autoroute, avec sa contrainte importante liée au bruit et aux exigences OPAM a amené à orienter les activités administratives à l'Est, vers la cour intérieure. La façade exposée à l'autoroute fonctionne ainsi comme un long écran protecteur.

Au centre, une nouvelle aile adjacente au bâtiment existant accueillera les nouveaux ateliers mécaniques de la DGMR ainsi que le couvert pour l'OFROU. Le bâtiment existant, relié fonctionnellement à la nouvelle aile par la création d'ouvertures, sera transformé et mis en conformité, aux normes sismiques notamment. La paroi de séparation, entre les anciens ateliers et l'ancienne halle à sel, sera partiellement démolie afin de créer un grand espace qui sera utilisé comme garage à véhicules et stockage de matériel par l'OFROU.

Croquis d'intention



La Police cantonale s'installera dans une nouvelle aile sud, adjacente dont le programme se développe sur deux étages. On trouve au rez-de-chaussée la zone d'accès, la réception, la zone carcérale et le garage. L'étage regroupe quant à lui la zone administrative avec des salles de conférence, le réfectoire et les vestiaires.

Dans le but de conférer une unité à l'ensemble du site, un traitement uniforme des façades des différents ouvrages est proposé. L'utilisation d'une tôle ondulée en fibro-ciment, remplissant les exigences les plus élevées dans les domaines de l'écologie et de la santé, permet d'atteindre cet objectif, en procurant de plus un aspect brut et naturel au rendu de ces façades. La durabilité du produit choisi, de même que sa facilité d'entretien, sont en adéquation avec les contraintes importantes auxquelles sont soumises les matériaux d'un tel centre.

Outre la matérialisation des façades, un traitement rigoureux des ouvertures, réalisé par le développement de fenêtres types, est garant d'une homogénéité au niveau de l'expression des façades des différents bâtiments.

Finalement la déclinaison de la tôle ondulée fibro-ciment, sous forme perforée, permet d'intégrer de manière discrète et élégante toute ou partie de certaines ouvertures afin de répondre aux besoins spécifiques de certaines affectations.

Ensemble, ces mesures confèrent au complexe un aspect calme et harmonieux, et par là même une nouvelle identité aux Centres d'Entretien des Routes Nationales et Cantonales, et de Gendarmerie Mobile.

**FRÉDÉRIC PAGE**  
PAGE ARCHITECTES SA





# Rationalité constructive

**L'usage du bois est privilégié pour la réalisation des 3 nouveaux bâtiments, à l'exception des éléments qui, pour des raisons techniques, doivent être réalisés en béton. L'ensemble des éléments en bois ou en béton qui sont préfabriqués permet d'assurer un montage rationnel et rapide. Le bois composant la structure est d'origine suisse avec préférence pour le bois local.**

Au nord, les ateliers et garages pour grands véhicules, dessinent de grandes travées de 14.50m x 17.0m. Une structure en sheds composés de poutres triangulées de 14.50 m préfabriquées en bois lamellé-collé repose sur de grands sommiers en béton préfabriqué précontraint de 17m de portée et des piliers également en béton préfabriqué. Ces derniers soutiennent en plus un pont roulant d'une capacité de 10 tonnes. En toiture les panneaux sandwich en bois et isolation sont également préfabriqués en atelier. L'ensemble des éléments en bois ou en béton qui sont préfabriqués permet d'assurer un montage rationnel et rapide.

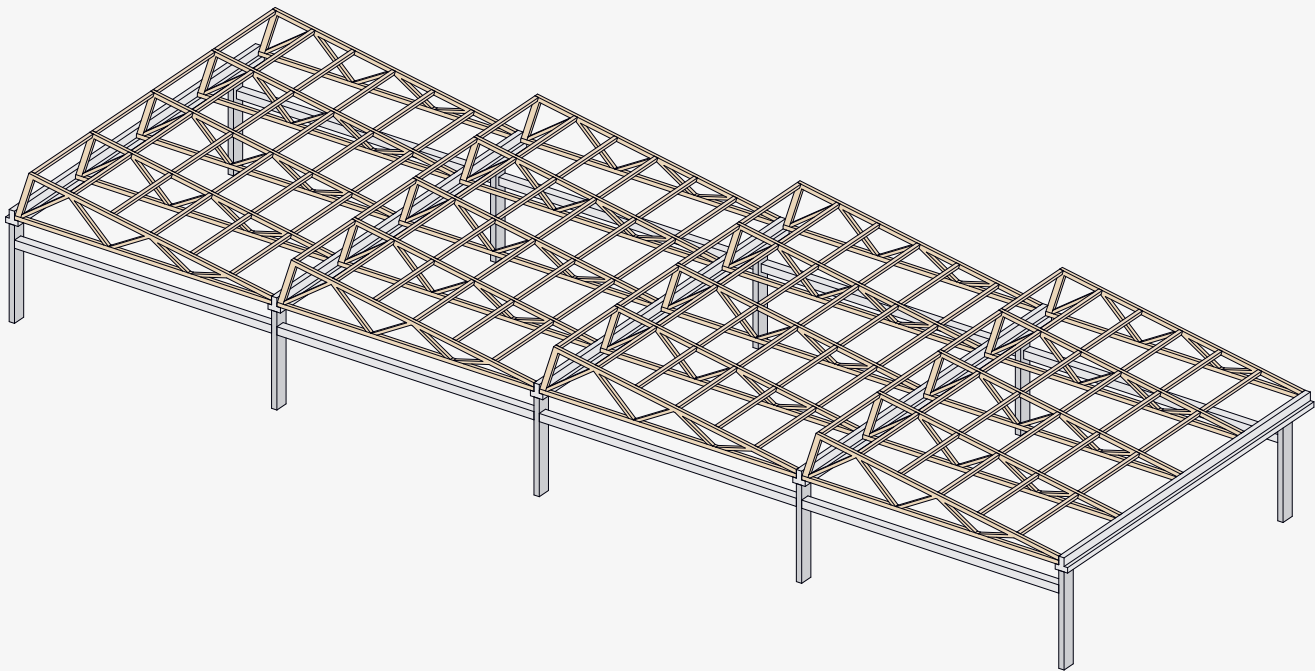
La nouvelle aile adjacente au bâtiment central qui abrite les ateliers CCEV est construite sur le même principe. Avec une toiture plate pour les 3 cellules au nord qui abritent deux halles de lavage et un couvert à véhicule.

Le bâtiment central existant est transformé et assaini. Il est stabilisé pour résister aux efforts horizontaux. Ce sont les ailes Est et Sud, qui lui sont juxtaposées, qui jouent ce rôle avec leurs grands murs en béton armé.

Au sud, les rez-de-chaussée et l'entresol des nouveaux bâtiments sont en béton coulé sur place. Sur ce socle le premier étage soutient la toiture plate végétalisée par une construction en bois lamellé-collé composée de poutres principales dans le sens est-ouest et de poutres secondaires dans le sens nord-sud. Là aussi les éléments sont préfabriqués en atelier et montés de manière rationnelle et rapide.

**RAYMOND DEVAUD**  
DMA INGÉNIEURS SA

## Structure garage



Structure bois

Structure béton

# Aménagement paysager

**« Le parti-pris est de composer avec la stratégie végétale existante et de la renforcer. Toutes ces variations de typologies et de milieux contribuent à l'intégration du programme, au renforcement de la biodiversité et à la résilience du site »**

L'intégration du projet dans son contexte s'inspire des entités végétales existantes et de l'implantation territoriale du site. Les besoins du CeRN&RC et CGM génèrent de nouvelles constructions qui donnent l'opportunité de tendre vers un site plus durable grâce à l'évolution des espaces extérieurs vers des objectifs de qualités environnementales, spatiales et identitaires. La répartition des espaces extérieurs prévoit des secteurs préservés dédiés à la biodiversité, qui peuvent aussi devenir des lieux occasionnels de détente pour les usagers.

Au nord, la pointe de la parcelle est animée par un groupe de chênes, un repère paysager faisant écho aux deux chênes majeurs de la bretelle autoroutière. Le cordon de bouleaux actuel au nord-est est densifié. À l'ouest, un alignement de peupliers vient filtrer les vues, en gratifiant le site d'une structure lisible depuis l'autoroute. Ce filtre est renforcé au niveau de la place des gens du voyage par une butte de protection, qui réemploiera les matériaux d'excavation issus du chantier de construction. L'articulation centrale accueille des aires appropriables par les usagers à l'ombre des bosquets d'arbres, un bassin de rétention, un bassin permanent et un mail de sorbiers.

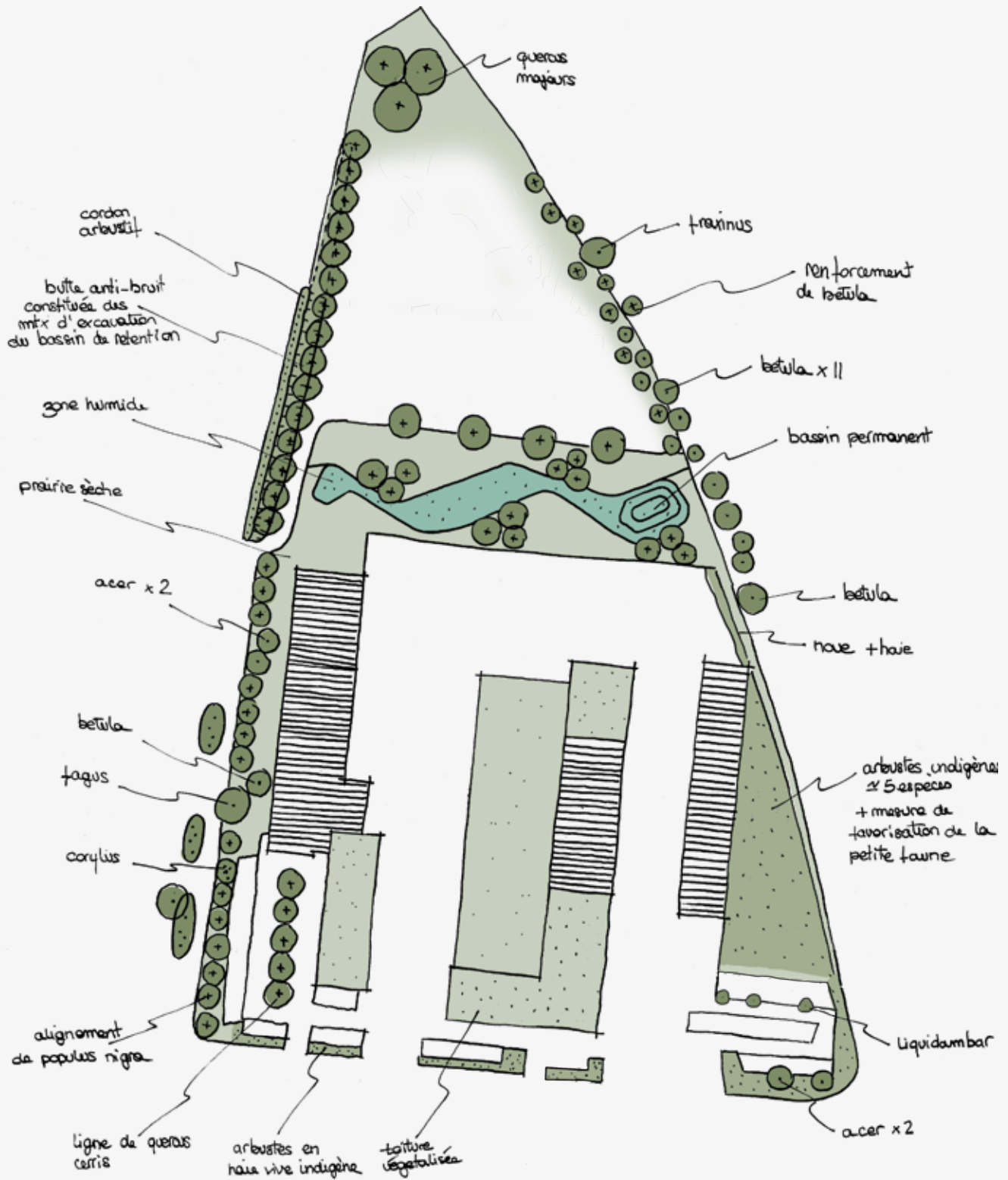
Au sud, la frange du site est dessinée par une haie vive indigène, qui préserve et souligne la vue sur le grand paysage. Les essences diverses fournissent habitats et nourriture à la petite faune. Le massif forestier à l'est du site est enrichi par une variation d'arbustes indigènes et de mesures d'encouragement de la petite faune (souches, murgiers, tas de branches, nichoirs...). Certaines parties des toitures sont réservées à la faune et à la flore, elles sont également combinées à des équipements solaires. Cette combinaison augmente la diversité des milieux écologiques et le rendement de l'installation grâce à la réduction des écarts de température.

**CRAIG VERZONE**

VERZONE WOODS ARCHITECTES SARL  
PAYSAGE, URBANISME, ARCHITECTURE



Concept paysagiste



# Mandataires

## Groupement RENNARCHIN

### **Architecte**

Page Architectes SA, Fribourg

### **Ingénieur civil**

DMA ingénieurs SA, Fribourg

### **Ingénieur C/V/S**

CHUARD INGÉNIEURS FRIBOURG SA

### **Ingénieur E**

Open-Ing, Givisiez

### **Ingénieur en physique et automation du bâtiment**

Sorane SA, Lausanne

### **Géologue**

BEG-Bureau d'études géologiques, Chailly-sur-Montreux

## Autres mandataires

### **Ingénieur en protection incendie**

Fire Safety & Engineering SA, Montreux

### **Ingénieur en hydraulique**

Triform SA, Lausanne

### **Ingénieur en acoustique**

Gartenmann Engineering SA, Lausanne

### **Expert en sécurité au travail**

Swiss-Sit Sàrl, Chamoson

### **Ingénieur en environnement**

Ecoscan SA, Lausanne

### **Architecte paysagiste**

Verzone Woods architectes Sàrl, Vevey



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département de l'environnement, des transports  
de l'énergie et de la communication DETEC  
**Office fédéral des routes OFROU**

# Collège d'évaluation

Le projet a fait l'objet d'un appel d'offres SIA 144 en procédure ouverte (2018) sur la base d'une étude de faisabilité. Onze groupements de mandataires ont déposé des offres, qui ont été évaluées, en février 2019 par un collège d'évaluation composé comme suit :

## **Président du collège d'évaluation**

M. Emmanuel Ventura – DFIRE – DGIP, architecte cantonal

## **Membres du collège d'évaluation**

M. Enrique Zurita – ingénieur CVS – président de la SIA-VD  
M<sup>me</sup> Christiane von Roten – architecte – vice-présidente de la SIA-VD  
M. Stefano Coraducci – OFROU, Chef de la filiale d'Estavayer-le-lac  
M. Laurent Tribolet – DIRH-DGMR, Chef de la division Entretien  
M. Gary White – ingénieur civil – OPAN concept SA

## **Personnes invitées, sans pouvoir décisionnel**

M. Michel Graber – DFIRE – DGIP, responsable du domaine Projet  
M. Eric Jaeger – DFIRE – DGIP, chef de projet  
M. Frank Séverin – SKEDIO Project Management, organisateur de la procédure



